

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 26
Date de la convocation : 11 juin 2013



N° 13.06.17.24

L'an deux mille treize et le dix-sept du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM CARILLO, SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, Mlle CROS, M. MUNOZ, Mme MANNY, M. FÉVRIER, M. SAVY.

PROCURATIONS : Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme CARRETIER
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER
M. BOUSQUEL en faveur de M. SAVY
M. PLANCHERON en faveur de Mme BOULANGÉ

ABSENTS : M. PAUL, Mlle VAN ELST, Mme BOULANGÉ

MARCHE TRAVAUX VOIE D'ACCES AUX THERMES DE FONTCAUDE
AVENANT N° 2 AU MARCHE des lots 1, 2 et 3

Rapporteur : M. Bouisseren

Il est rappelé la délibération n°17 du conseil municipal en date du 13/02/2006 qui attribuait le marché de Travaux voie d'accès aux thermes :

Lot 1 « démolitions et terrassements » au groupement EUROVIA MEDITERRANNE/SOULAYROL représenté par son mandataire SOULAYROL avec un montant de 310 824,60 € H.T. solution retenue variante n°2.

Lot 2 « chaussées et voiries » au groupement EUROVIA MEDITERRANNE/SOULAYROL représenté par son mandataire EUROVIA MEDITERRANNEE avec un montant de 600 769,90 € H.T. solution de base

Lot 3 « réseaux humides » au groupement EUROVIA MEDITERRANNEE/SOULAYROL représenté par son mandataire EUROVIA MEDITERRANNEE avec un montant de 399 825,45 € H.T. solution de base

Lot 4 « réseaux secs » à Ets AMEC SPIE avec un montant de 378 518,03 € H.T.

Lot 5 « plantations » à Ets E.V.M. Espaces verts du midi avec un montant de 252 197,00 € H.T.

Par délibération n° 75 en date du 9/10/2006 le conseil municipal autorisait les avenants n° 1 des lots 1,2 et 3 qui avaient pour objet de prendre en compte des travaux supplémentaires :

AVENANT N° 1 au marché du lot 1 attribué à SOULAYROL/EUROVIA en diminution d'un montant de - 24 683,85 € H.T. de la masse initiale du lot du marché portant ainsi le nouveau montant du marché du lot 1 à 286 140,75 € H.T.

AVENANT N° 1 au marché du lot 2 attribué à EUROVIA MEDITERRANEE/SOULAYROL
Pour un montant en plus de 35 298,25 € H.T. soit 5,88 % de la masse initiale du lot du marché portant le nouveau montant du marché du lot 2 à 636 068,15 € H.T.

AVENANT N° 1 au marché du lot 3 attribué à EUROVIA MEDITERRANEE/SOULAYROL
Pour un montant en plus de 49 493,30 € H.T. soit 12,38 % de la masse initiale du lot du marché portant le nouveau montant du marché du lot 3 à 449 316,75 € H.T.

Pour tenir compte de la construction de l'opération des thermes de Fontcaude et de la Zac de la Constellation, les travaux sont réalisés par phase, il faut prévoir :

LOT 1 : l'adaptation du plan de masse en fonction des aménagements de la ZAC des Constellations et adaptation du cheminement aux normes P.M.R.

AVENANT n° 2 au marché du lot 1 titulaire EUROVIA MEDITERRANEE pour un montant en plus de travaux 45 746,83 € H.T. soit 14,72 % de la masse initiale du lot du marché
Portant le nouveau montant du lot à 331 887,58 € H.T.

LOT 2 : l'adaptation du plan de masse en fonction des aménagements de la ZAC des constellations et la remise en état de l'emprise de la chaussée avant réalisation du revêtement définitif

AVENANT n° 2 au marché du lot 2 titulaire EUROVIA MEDITERRANEE pour un montant en plus de travaux 70 679,47 €. H.T. soit 11,76 % de la masse initiale du lot du marché.
Portant le nouveau montant du lot à 706 747,62 € H.T.

LOT 3 : l'adaptation du plan de masse en fonction des aménagements de la ZAC des Constellations et adaptation du cheminement aux normes avec renforcement du drainage de la source provenant du Golf.

AVENANT n° 2 du lot 3 EUROVIA MEDITERRANEE pour un montant en diminution de 8100,47 € H.T. soit - 2,03 % de la masse initiale des travaux
Portant le nouveau montant du lot à 441 216,28 € H.T.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 11 juin 2013 et a émis un avis favorable à la présentation de ces avenants avec une prolongation de délai global de 15 mois pour chaque lot.

Aussi est-il proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les avenants présentés
- d'autoriser Madame le Maire à signer ces Avenants au marché des lots 1, 2 et 3 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré adopte la proposition de M. Bouisseren à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 24.06.2013
et publication le 27.06.2013

